

Terre-en-Vue aide un maraîcher pour l'achat de terres

ARLON Une participation citoyenne pour soutenir Bio-Lorraine

► Jean-François Depienne doit trouver 170.000 euros pour acheter 6 hectares. ► La coopérative Terre-en-Vue espère les récolter d'ici la fin de l'année.

Entre agriculteur aujourd'hui, ou maraîcher, n'est pas une mince affaire quand on n'est pas propriétaire des terres qu'on cultive et qu'on habite de surcroît dans la région frontalière, les agriculteurs grand-ducaux ayant depuis des années l'habitude d'acquérir des terres chez nous au prix fort.

Jean-François Depienne, maraîcher et initiateur du marché bio hebdomadaire d'Arlon avec Nature et Progrès, est dans ce cas. Il travaille près de 50 ha, dont une bonne partie de céréales, mais aussi des terres vouées au maraîchage, dont 6,3 hectares de terres qui entourent sa maison, récemment acquise à Viville, pour sa société Bio-Lorraine. Mais cet ensemble situé à 2 km du centre-ville d'Arlon est à vendre à 170.000 euros. Et il ne dispose pas de cette somme. C'est là qu'intervient la coopérative sociale Terre-en-Vue, créée en 2012, et qui soutient des projets cohérents et durables. Elle acquiert des terres agricoles pour les libérer de la spéculation foncière, des modes d'agriculture industrielle et de la propriété privée. Elle confie ces terres à des agriculteurs en vue de les aider à s'installer et à développer des projets agroécologiques, coopératifs et fondés sur une agriculture paysanne respectueuse de la terre.

« On ne parle pas de don, mais bien d'un investissement au profit d'un projet agricole » ARTHUR TIBESAR

Elle a jusqu'à présent rassemblé un capital de plus de 500.000 euros, par le biais de coopérateurs. L'argent est réinvesti totalement dans l'achat de terres. Terre-en-Vue soutient pour l'heure sept projets, dont trois en Luxembourg (bergerie



Jean-François Depienne au milieu de ses poireaux cultivés en bio sur une terre qui était jusqu'à présent mise à disposition, mais qu'il doit désormais acquérir. © J.-L. B.

d'Acremont à Bertrix, Bio-Lorraine à Arlon, ferme Renaud à Bourdon) et deux en province de Namur (ferme des frères Jacquemart à Saint-Gérard et ferme Marion à Wavreille). Pour l'instant, la ferme d'Acremont a accompli 55 % de ses objectifs de récolte de fonds. A Arlon, Bio-Lorraine en est à environ 10 % et doit trouver le reste du financement d'ici la fin de l'année pour pouvoir lever définitivement l'option d'achat.

Comment ça marche ? « Toute personne sensible à ce concept de participation solidaire peut investir un multiple de 100 euros.

On ne parle pas de don, mais bien d'un investissement au profit d'un projet agricole ou horticole citoyen, commente Arthur Tibesar, coopérateur. Le montant investi reste la propriété du coopérateur qui peut revendre ses parts à tout mo-

ment, selon les conditions prévues dans les statuts de Terre-en-Vue. Il n'y a pas d'espoir d'obtenir des dividendes dans ce cas-ci, on adhère au projet par envie citoyenne et par philosophie, mais comme on parle de foncier, le coopérateur n'y perdra rien. Il n'y a pas de risque, la terre étant un bien de plus en plus précieux, et notamment dans le Sud-Luxembourg. Son investissement gardera au minimum sa valeur. »

Le 20 septembre, Bio-Lorraine orchestre dans ses installations de Viville (derrière les pépinières Remacle) une journée portes ouvertes. Une occasion de comprendre comment fonctionne un maraîcher bio qui pense et agit région et saison, avec visites guidées à 10, 11, 14 et 15 h de ses serres et culture en plein champ. On y verra des choux, tomates, poireaux, poivrons, carottes, pommes de terre, mais ce sera aussi une occasion de discuter de ce métier qu'il a choisi par passion et en-

vie, après avoir été vétérinaire et avoir perdu la foi en son travail. Le débat ira au-delà de la production pure, si besoin !

Ce sera également l'occasion de donner un éclairage sur le marché bio du vendredi et le futur salon L'Aubépine de Nature et Progrès (4-5 octobre à Arlon). Et bien sûr de présenter le

concept de la coopérative Terre-en-Vue dont dépend Jean-François Depienne pour assurer une continuité dans ses productions, autour de sa maison. ■

JEAN-LUC BODEUX

Pour plus d'informations, Jean-François Depienne, 0478-22.68.00. www.terre-en-vue.be

UN PREMIER KOT À PROJETS

Une « première » pour l'ULg

Les kots à projets, c'est un concept qui existe à Louvain-la-Neuve depuis des lustres. Peu ou même pas du tout ailleurs. Le premier verra le jour chez Jean-François Depienne, pour deux ou trois étudiants. « C'est une manière de soutenir des étudiants qui veulent développer un projet particulier, commente Pierre Stassart, enseignant à l'antenne arlonaise de l'ULg. Et comme nous travaillons dans l'agroécologie, il peut y avoir de beaux partages d'expérience, complémentaires aux cours, avec une vraie implication sur le terrain. Il y a chaque année à Arlon de gros problèmes pour des étudiants et on en perd à l'ULg faute de kots suffisants, pour nous et les hautes écoles. Le projet précis sera à définir durant cette année-pilote, mais c'est aussi une occasion de mettre le pied à l'étrier pour sensibiliser à ce problème récurrent du manque de chambres pour étudiants. »

J.-L. B.

JEAN-LUC BODEUX

LESBRÈVES

Arlon : OK pour le hockey

Le ministre des Sports, René Collin, a annoncé l'octroi de subsides en matière de sport. Arlon a reçu une aide conséquente et attendue (1,3 million d'euros) pour la création d'un terrain synthétique de hockey et un club-house avec des vestiaires et des locaux techniques intégrés au Parc de l'Hydrion. L'Arlon Hockey Club a été créé en 2010 et est actuellement le seul club de la province. Il compte plus de 350 affiliés dont 300 jeunes. Actuellement, le club occupe le terrain synthétique mixte du centre ADEPS pour dispenser ses entraînements. A Vaux-sur-Sûre, il s'agit de subsides de 273.130 et 247.845 euros pour un espace multisports à Cobreville et d'aires de jeux dans les villages de Sûre, Remience, Joden-ville, Salvacourt, Poisson-Moulin et Grandru. Etalle reçoit 81.196 euros pour un espace multisports à Ste-Marie-s-Semois, Habay recevant 198.490 euros pour un tel espace à Marbehan. (J.-L. B.)

SAMBREVILLE

Séances d'information sur les aides logement et énergie

Le collège communal s'est engagé à réduire les émissions de CO₂ d'au moins 20 %, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'encourager le développement économique local. Pour cela, la Ville a préparé un Plan en faveur de l'énergie durable constitué d'actions concrètes à mener d'ici à 2020. En 2012, Sambreville s'est engagée à signer la Convention des Maires, programme eu-

ropéen regroupant 5.600 villes et régions en Europe. Par cette adhésion, la commune a mis sur pied un comité de pilotage composé de sept partenaires qui se sont engagés à concrétiser ensemble un plan d'actions 2014-2020. Réduire les émissions CO₂ sur le territoire passe notamment par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Le collège va dès lors expliquer aux citoyens qu'il existe de nombreuses aides permettant de rénover son loge-

ment. Deux séances sont prévues : à Tamines le 24/09 à 19h (rue Pré des Haz 23), et à Auvellais, le 1^{er} octobre à 19 h, à l'hôtel de ville. Infos : 071-260.226. (J.-L. B.)

TINTIGNY Conférence-rencontre avec José Bové

José Bové, agriculteur, syndicaliste, militant altermondialiste, n'est pas une tête inconnue. Depuis son combat au Larzac voilà 40 ans au poste de député européen, il ne cesse de défendre les causes paysannes, de lutter contre l'agriculture industrielle et de se battre contre les modèles de consommation actuels. José Bové sera l'invité de la Halle de Han ce mardi 15 septembre et répondra à des questions qui touchent à la malbouffe, à l'accès à la terre, aux scandales alimentaires, à la réforme de la PAC, au Traité transatlantique, aux modèles agricoles, et plus encore. Bar et petite restauration dès 19h, début de la rencontre à 20h. Infos : 063-44.00.60 et www.halledehan.be Entrée libre sans réservation. (J.-L. B.)

Namur en Mai : le secteur artistique déplore la concession

NAMUR La Ville va lancer un appel d'offres pour son organisation

La Ville de Namur a décidé de lancer un appel d'offres pour organiser les éditions 2016, 2017 et 2018 de Namur en Mai. « L'événement doit changer de formule pour des raisons juridiques et respecter le droit européen de la concurrence et de la transparence », explique mardi Cécile Crefcoeur, échevine de la culture, confirmant une information du site de la RTBF. François Moens, administrateur de l'ASBL L'Isolat et membre du collectif organisateur de l'édition 2015, parle d'une gifle au secteur culturel. « La culture n'est pas une affaire commerciale et donc pas une affaire de marché public. Le collège communal n'a rien compris », déplore-t-il.

Namur en Mai avait failli disparaître après la mise en liquidation en 2014 de l'ASBL Promotion des arts forains, mais un collectif éphémère d'artistes namurois l'avait fait revivre cet-

te année.

Même si l'échevine complimenterait le travail du collectif qui a organisé une belle manifestation à succès en quelques semaines, et avec peu de moyens, il n'y avait pas d'autre choix pour 2016 que de passer par une concession de service public pour les trois prochaines éditions, selon elle.

D'autres candidats se sont déjà manifestés pour organiser l'événement. Un cahier des charges est en cours de rédaction et devrait être soumis au conseil communal d'octobre. Une adjudication pourrait intervenir dès novembre. François Moens craint une privatisation de l'événement.

Pour lui, la bonne qualité de Namur en Mai est mise en péril. « D'ici l'adjudication en novembre, si tout va bien, on ne peut pas faire appel aux autres partenaires qui financent l'événement (Fédération Wallonie-Bruxelles, Province de Namur, sponsors...,

diagonale Vivalia : une petite fable qui ne fait pas rire...

Le texte destiné à tous les médecins des Cliniques du Sud-Luxembourg (CSL) est parti comme cela, fin août, et est revenu comme un boomerang. Il avait été annoncé par son envoyeur, un chef de service de l'hôpital d'Arlon, comme une « Petite fable de la réalité quotidienne dans la province de Luxembourg et en particulier à Arlon ».

Mais voilà, le ton qui se voulait (peut-être) décalé a dépassé les bornes et n'a logiquement pas plu à un certain nombre de personnes, dont la direction de Vivalia. Et pour cause. Le médecin en question met en scène un patient qui habite près de Bastogne. « Il avait un diabète, mal équilibré et mal suivi, une HTA (idem) et d'autres problèmes (idem). Mais cela ne le tracassait guère car il pouvait se rendre de temps à autre à son hôpital de proximité, du moins quand il y trouvait un médecin. »

Mais voilà, il perd la vision d'un œil et « avec ses deux neurones (c'est apparemment un problème assez fréquent dans la région) (sic) et son seul œil », il se rend à Arlon pour se faire soigner car « il savait que c'était là qu'il trouverait une qualité de soins correcte, des spécialistes compétents et disponibles ». Et de tirer la morale de l'histoire : « Pourquoi construire à grands frais un hôpital à Molinfaing-la bouse de vache, Habay-la-con ou Lutgen la Neuve (où l'inverse) quand cet hôpital existe déjà, que tout le monde le sait, et qu'il s'appelle Arlon ? »

Dans l'esprit de tension qui anime le dossier hospitalier depuis des mois, la fable n'a pas la saveur ni la finesse de La Fontaine, et finalement, l'arroseur a été joliment arrosé. Alors qu'il est impatient de rassembler les médecins de toute la province vers un même objectif, visant la qualité des soins partout et pour tous, la « fable » fait tache.

Rappelé à l'ordre par la direction qui s'interroge sur ce dérapage jugé inacceptable, ledit médecin a présenté ses plus plates excuses, a estimé qu'on l'avait mal compris, qu'il avait le plus grand respect envers tous les patients et médecins de la province mais que sa fable se justifiait par la problématique pointue depuis des années des gardes dans son service. On veut bien croire en la problématique, mais la façon d'aborder le sujet aurait certes mérité une plus grande réflexion... Moralité : si tel était le but, c'est raté, et pas qu'un peu ! ■

J.-L. B.

JEAN-LUC BODEUX